

LE MOT DES GARANTS – NOVEMBRE

La concertation est bien lancée et doit s'adapter à la crise sanitaire.

La concertation préalable connaît un intérêt croissant avec plus de 1500 visites du site internet et une bonne fréquentation des ateliers. Les représentations sur un débat qui serait trop technique pour être suivi ne tiennent pas : la révision du S3REnR intéresse. Les contributions et questions sont variées, portant sur des questions très territorialisées (état actuel et futur du réseau) ou sur le coût, la répartition par type des gisements, la santé, le maintien de l'équilibre entre l'offre et la demande, le dimensionnement et l'impact des adaptations, modernisations et constructions prévues dans le futur schéma.

La première version du schéma (dite V0) est en ligne et prend la forme d'un document de 282 pages qui détaille la stratégie et les projets envisagés. Tout est en place pour que les productions et confrontations d'idées soient possibles et de manière approfondie.

Toutefois, cette concertation doit répondre à deux difficultés. La première est de toucher le plus large public : ne pas intéresser uniquement les experts et parties-prenantes ou encore les territoires les plus concernés par les futurs projets. La mobilisation qui s'accroît est un signe encourageant, que chacun peut encore amplifier jusqu'au 31 décembre 2020 en diffusant l'information sur la concertation. La seconde difficulté est liée à la crise sanitaire et au confinement qui ont contraint RTE à revoir ses modalités de débat. Ces modifications ont porté sur la transformation de 4 réunions physiques en réunions virtuelles. Des modalités complémentaires (téléphone : 04 27 86 28 29, kit de concertation papier, possibilité d'accéder à toutes les réunions numériques par téléphone) complètent l'accès au numérique.

Si nous estimons aujourd'hui que ces modalités peuvent permettre la poursuite de la concertation, nous sommes toutefois attentifs à ce que cette concertation joue bien son rôle d'expression des points de vue, d'écoute de celui des autres, d'échanges et de construction des opinions. Pour cela, la nature participative et contributive du site internet et des autres modalités doit être renforcée. Les questions soumises à concertation doivent également être posées plus directement pour engager le croisement des points de vue. Ces questions font l'objet d'ateliers spécifiques en décembre : quel est le bon dimensionnement des ouvrages et du schéma (ouvrant à la question du coût et de la quote-part) ? Quel est l'impact sur l'environnement de la mise en œuvre du schéma ? Comment améliorer l'intégration paysagère des futurs projets ? Ces 4 temps d'échange (comme l'ensemble de la concertation) ont vocation aussi à identifier collectivement les éventuels besoins d'adaptation du schéma, voire de formuler des propositions d'évolution.

Sur ces sujets, comme sur ceux apportés par les contributeurs, la participation du public est attendue sur les 6 semaines à venir. En tant que garants indépendants nommés par la CNDP, nous sommes à votre disposition pour recueillir toute observation, remarque et contributions que vous voudrez bien nous faire parvenir sur cette concertation.

David Chevallier et Jean-Luc Campagne, garants de la concertation